



# CONVENTION COLLECTIVE EMPLOI, SALAIRES, CONDITIONS DE TRAVAIL PRECARITE, RETRAITES

## AVEC LE CSE LA LUTTE CONTINUE

Issoire, le 17 septembre 2018.

### POUR DEFENDRE VOS **CONDITIONS DE TRAVAIL**, VOTEZ CGT

Les 06, 09 et 11 Octobre 2018, les salariés de l'usine d'Issoire vont élire leurs représentantes et leurs représentants au CSE qui auront pour objectif de **défendre au quotidien les droits individuels et collectifs des salariés** de l'usine.

L'explosion des licenciements pour inaptitude (4 en 2017) et les cas de BURN-OUT démontre que **notre direction n'en a rien à faire du social et de nos conditions de travail.**

La démarche QVT (qualité de vie au travail) n'en a que le nom. C'est une démarche de façade dans laquelle notre organisation syndicale ne s'est jamais engagée. Tout nous donne raison aujourd'hui, notamment quand nous voyons que la direction n'a même plus de référent QVT.



Depuis toujours sur les conditions de travail du personnel, **nos représentants se sont mobilisés**

contre une Direction qui fait les choses par obligation et non par conviction.

Pour **défendre un licenciement gratuit au commercial**, alors que nous sommes la seule organisation syndicale sans élus sur ce collègue.

Contre les **licenciements d'ouvriers sans cause réelle et sérieuse** au LITHIUM, au

Filage, à l'ATF et en Tôlerie. Les prud'hommes nous ont toujours donné raison sur ces licenciements abusifs.

Durant le dernier mandat **nous sommes toujours intervenus pour que cessent les pressions, le mépris et l'intolérable dans notre usine.**

Nous n'avons pas vécu durant ces quatre dernières années un nouveau drame. C'est la démarche que nous avons engagée depuis 7 ans auprès des instances (inspection du travail, ministère du travail etc...) qui commence à porter ses fruits. C'est le souhait que nous avons fait il y a 4 ans, notre volonté qui s'est concrétisée durant ce mandat. **Rien n'est acquis, la route est longue et nos patrons ne font pas dans la dentelle.**



Nous dénonçons fin 2014 la **politique de nos dirigeants sur les travailleurs handicapés, cette politique qui consiste uniquement à réduire des coûts**, en ne payant plus les 200 000€ par an à l'AGEFIPH. Avec le dernier accord sur les handicapés, que nous n'avons pas signé à la CGT, la direction d'Issoire ne paie plus un centime de pénalité à L'AGEFIPH.



Elle vient même de demander une **ristourne sur la cotisation accidents de trajet**: non pas pour faire baisser le nombre d'accident, mais pour faire baisser SA cotisation annuelle, nous avons donné un avis négatif à cette demande.

Notre organisation syndicale continuera de s'impliquer dans la nouvelle instance CSE, dans la commission santé, sécurité et conditions de travail pour tout mettre en œuvre pour améliorer l'existant et pour ne pas que les salariés viennent au boulot en reculant et déjà à bout.

**Il est grand temps que nous prenions en main notre vie au travail !**

## **POUR DEFENDRE VOS SALAIRES, VOTEZ CGT**

**Il y a 4 ans**, nous faisons l'éloge d'une **augmentation obtenue grâce à la MOBILISATION**. D'un montant de 170€ du salaire minimum d'Issoire : de 1487,80€ à 1657,80€. Soit une augmentation de 11,42% en 4 ans du salaire mini de notre grille.

**Sur les quatre dernières années, le bilan est déplorable**. Avec une augmentation du salaire minimum de tout juste 44€, le salaire minimum d'Issoire est passé de 1657,80€ à 1701,30€. Ce qui correspond à seulement 2,65% d'augmentation sur les quatre dernières années. C'est le **résultat de la politique des petits pas, des « mieux que rien »** cette politique qui nous a fait perdre en quatre ans 126€ par mois à vie.

Vous avez pu le constater sur le sujet, nous avons été bien seuls pour défendre le morceau alors qu'il nous faut construire **l'unité des salariés dans la lutte pour imposer à nos dirigeants une réelle augmentation de notre salaire de base**.

**Plus que jamais, un salaire décent est une priorité légitime.**

**Vous pouvez faire confiance à la CGT pour porter, défendre et proposer vos exigences devant la Direction sur le futur mandat. Vous pouvez compter sur nous pour nous battre sur l'égalité salariale entre les femmes et les hommes.**

SUR LE DERNIER MANDAT NOUS AVONS OBTENU EN COUR D'APPEL UNE GRANDE VICTOIRE SUR LE DOSSIER DES 35 HEURES, MALHEUREUSEMENT LES PRESSIONS DE CERTAINS ONT FAIT LE RESTE. **CETTE VICTOIRE VIENT D'ÊTRE CONFIRMÉE PAR LE CONSEIL DES PRUD'HOMMES DE CLERMONT-FD LE 10 SEPTEMBRE 2018, NOTRE ACCORD DES 35 HEURES EST BIEN ILLÉGAL DEPUIS 18 ANS.**

Nous nous battons également sur la reconnaissance des savoir-faire (les qualifications) avec le salaire correspondant (les classifications).

Pour que les salariés d'Issoire ne soient pas les oubliés de la formation, **en particulier sur les formations métiers, indispensables à nos yeux.**

Et bien sûr **CONTRE LE PAIEMENT AU POSTE qui va fleurir avec la nouvelle convention collective.** Ce paiement aux postes que la direction de notre usine a intégré dans l'accord de gestion des emplois et des parcours professionnels, accord que nous n'avons pas signé à la CGT.



## POUR DEFENDRE **La RETRAITE**, VOTEZ CGT

Plus de 90% des plus âgés convertissent leur prime de départ en jours pour quitter l'usine, un an voire deux ans avant l'âge de la retraite.

C'est nouveau, c'est le résultat de la politique actuelle et de la gestion de nos dirigeants. La grande majorité des salariés de notre usine déplorent les **mauvaises conditions de travail** d'aujourd'hui, qu'ils soient âgés ou jeunes.

**Aujourd'hui pour partir à la retraite il faut cumuler l'âge (62 ans) et les années de cotisations (43 ans), c'est la double sanction.**

Seules sont épargnées les carrières longues qui partent à 60 ans.

Après les réformes successives les dernières datant de 2010 et 2013, «réformes qui devaient solutionner le problème des retraites», le gouvernement **Macron annonce une nouvelle réforme en 2019.**

Cette réforme ne va pas nous faire partir à 55 ans mais **nous faire travailler encore plus longtemps. Le but étant de nous tuer au travail.**



**NOUS NOUS MOBILISERONS SUR LE MANDAT QUI S'OUVRE POUR NE PAS FINIR NOTRE VIE et nous tuer AU TRAVAIL.**

Nous continuerons notre bataille pour permettre aux travailleurs postés, de bénéficier à 50 ans **d'aménagements d'horaires** et d'un **départ anticipé**. Nous continuerons notre bataille pour permettre aux autres de partir à 60 ans.

**L'argent existe pour financer nos retraites, jamais les entreprises n'ont fait autant de bénéfices.**

Les **résultats de notre site** le prouvent: **ils avoisinent les 90 Millions d'euros, et ont doublé sur le mandat.**

L'avenir de **notre retraite par répartition** ne passe pas par l'extension de la précarité que sont les CDD, CDI intérimaires, intérimaires, alternants, et autre contrats jetables mais par des **embauches en CDI.**

**Avec plus de 300 précaires, l'usine d'ISSOIRE souffre et abuse de la précarité qui met en péril notre savoir-faire.**

Nous continuerons à nous battre pour que ces salariés précaires qui sont, ou peuvent être nos enfants, soient respectés et décrochent une **embauche en CDI.**

Nous continuerons **à nous mobiliser pour que nos anciens partent en bonne santé à la retraite, pour que chaque départ soit remplacé par une embauche.**

## POUR DEFENDRE **VOS ACQUIS, VOTRE CONVENTION COLLECTIVE** VOTEZ CGT !!!

Face une Direction de CONSTELLIUM et un gouvernement avec ses ordonnances qui veulent tout faire exploser, la CGT présente des candidats au CSE qui resteront indépendants de nos dirigeants et réellement au service et dans l'intérêt strict des salariés.

Nous vous rendrons acteurs et décideurs, conformément aux principes de démocratie qui sont les nôtres, **en vous consultant pour les décisions vous concernant.**

Nous l'avons fait sur le dossier des 35 heures, sur les salaires, pour signer l'intéressement, la participation etc...

*Contrairement à des affirmations mensongères, que leurs propres auteurs ne savent pas circonscire,*

**La CGT CONSTELLIUM signe des accords.**

Mais c'est vrai, pas tous, comme les accords handicapés, Gestion des emplois et parcours professionnels et l'accord égalité entre les femmes et les hommes, qui n'a jamais traité les écarts de salaire du personnel féminin.

Ces accords que nous ne signons pas nous les expliquons de façon argumentée, toujours dans l'intérêt des salariés. Nous n'allons pas nous gargariser de signer des accords dans l'intérêt des salariés alors que nous ne faisons que remplir notre rôle, dans les valeurs de notre organisation syndicale.

Avec des instances CE/DP/CHSCT qui n'existeront plus,

**L'enjeu des 4 prochaines années dans une configuration CSE  
C'est L'ACCORD MAJORITAIRE à 50%.**

Cet accord permettra à l'organisation syndicale qui représente au minimum 50%  
ou à deux organisations syndicales qui représentent 50% ou plus  
de SIGNER DES ACCORDS SUR LESQUELS IL SERA IMPOSSIBLE DE REVENIR.

**Il va falloir bien réfléchir avant de valider votre vote électronique.**

Parfois nous ne sommes pas compris.

D'autres fois les salariés n'ont pas vu l'intérêt de se mobiliser pour des choses qui pour eux, ne nous concernent pas CONSTELLIUM, les ordonnances par exemple.

**Pourtant aujourd'hui, les ordonnances, les nouvelles lois s'appliquent à Issoire comme ailleurs.**

Demain, sans mobilisation de tous les syndicats et de tous les salariés c'est la nouvelle convention collective qui s'appliquera.

Aujourd'hui, **nous sommes les seuls à vous informer sur cette négociation parce que la CGT n'a pas voulu rentrer dans le jeu des patrons en signant une clause de confidentialité**, toutefois LES PATRONS DE LA METALLURGIE ET LES ORGANISATIONS SYNDICALES SILENCIEUSES DE LA BRANCHE NEGOCIENT SUR LA CONVENTION COLLECTIVE.

**Dans cette nouvelle convention collective il y a le paiement au poste, la remise en cause de la majoration de nuit, des 35 heures, des primes d'ancienneté, de vacances, du 13ème mois, des jours de carence, tout ce que les patrons veulent nous voler.**

Tout ce qui va venir sur la table des négociations sur les 4 prochaines années, d'où l'intérêt de voter majoritairement CGT pour ne pas avaler des couleuvres.

Si nos patrons ont cette occasion avec la convention collective, ils sauront la saisir. **La CGT** est le syndicat qui gêne, le syndicat à abattre, car nous sommes le seul syndicat qui traîne nos patrons devant la justice.

**LES LUTES ONT CONSTRUIT NOS DROITS, NOTRE RESIGNATION LES DETRUIRA !  
POUR DES ELUS AVERTIS, VIGILANTS, DYNAMIQUES les 06,09 et 11 Octobre:**

**VOTEZ CGT à + de 50%**